



FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE MOTOCYCLISME

**FIM SPEEDWAY  
WORLD CUP REGULATIONS**

**2012**

*RÈGLEMENTS  
DE LA COUPE DU MONDE FIM  
DE SPEEDWAY*



# **FIM Speedway World Cup Regulations**

## ***Règlements de la Coupe du Monde FIM de Speedway***



**Articles amended as from 01.01.2012 are in bold**  
***Les articles modifiés dès le 01.01.2012 sont en caractères gras***

---

**EDITION 2012**

## REGLEMENT 078

### COUPE DU MONDE FIM DE SPEEDWAY

<b>078.1</b>	<b>GENERALITES .....</b>	<b>4</b>
078.1.1	Titres .....	4
078.1.2	Description.....	4
078.1.3	Equipes nationales .....	4
078.1.4	Dates de la manifestation .....	4
	078.1.4.1 Report ou abandon d'une manifestation .....	5
078.1.5	Règlement Particulier (RP) .....	5
078.1.6	Manuel de travail pour la Coupe du Monde FIM de Speedway.....	6
078.1.7	Manuel « Informations graphiques » pour la Coupe du Monde FIM de Speedway.....	6
<b>078.2</b>	<b>OFFICIALS .....</b>	<b>6</b>
078.2.1	Jury International.....	6
078.2.2	Commission de la Coupe du Monde de Speedway .....	6
078.2.3	Directeur de l'Epreuve.....	7
078.2.4	Uniforme du personnel du club .....	7
<b>078.3</b>	<b>COUREURS.....</b>	<b>8</b>
078.3.1	Licences.....	8
078.3.2	Vérification des licences des coureurs.....	8
078.3.3	Inscriptions .....	8
078.3.4	Composition des équipes.....	9
078.3.5	Positions de départ.....	9
078.3.6	Enregistrement des coureurs .....	10
078.3.7	Réunion avec les Chefs d'Equipe .....	10
078.3.8	Uniforme de l'équipe du coureur.....	10
<b>078.4</b>	<b>PISTES / STADES .....</b>	<b>11</b>
078.4.1	Pistes .....	11
078.4.2	Aménagements du stade.....	11
078.4.3	Inspection de la piste.....	11
078.4.4	Inspection des aménagements du stade .....	11
078.4.5	Entrée des stands.....	12

<b>078.5</b>	<b>MOTOCYCLES ET EQUIPEMENT .....</b>	<b>12</b>
078.5.1	Vérification.....	12
078.5.2	Carburant.....	12
078.5.3	Pneus.....	13
078.5.4	Chauffage artificiel des pneus de Speedway.....	13
078.5.5	Protection de la fourche avant.....	13
078.5.6	Nombre de motos.....	14
078.5.7	Dossards.....	14
078.5.8	Couleurs du casque.....	14
<b>078.6</b>	<b>ENTRAINEMENTS.....</b>	<b>15</b>
<b>078.7</b>	<b>PARADE .....</b>	<b>16</b>
<b>078.8</b>	<b>COURSES.....</b>	<b>16</b>
078.8.1	Format pour le Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway.....	16
078.8.2	Ponctualité au départ .....	19
078.8.3	Période des 2 minutes.....	19
078.8.4	Chronométrage.....	19
078.8.5	Système de Qualification pour la Coupe du Monde FIM de Speedway.....	19
<b>078.9</b>	<b>RESULTATS .....</b>	<b>20</b>
078.9.1	Résultats des coureurs.....	20
078.9.2	Ex aequo.....	20
078.9.3	Substituts tactiques .....	21
078.9.4	« Joker » tactique .....	21
078.9.5	Remplacement d'un coureur blessé.....	22
078.9.6	Résultats et points SWC.....	22
078.9.7	Résultats officiels .....	22
078.9.8	Communication des résultats.....	23
078.9.9	Cérémonie de remise des prix .....	23
078.9.10	Conférence de presse .....	23

<b>078.10</b>	<b>REMUNERATION DES COUREURS .....</b>	<b>23</b>
078.10.1	Indemnités d'hôtel et de voyage.....	23
078.10.2	Chambres d'hôtel .....	23
078.10.3	Billets pour invités.....	24
078.10.4	Récompenses FIM.....	24
078.10.5	Prix.....	24
<b>078.11</b>	<b>CONTRÔLES ANTIDOPAGE ET D'ALCOOLEMIE.....</b>	<b>25</b>
<b>078.12</b>	<b>RECLAMATIONS ET SANCTIONS .....</b>	<b>25</b>
078.12.1	Délai.....	25
078.12.2	Droit de réclamation et d'appel .....	25
078.12.3	Amendes.....	26
	<i>Règlement Particulier pour le Tournoi Final de la Coupe du Monde</i> <i>FIM de Speedway .....</i>	
	27	
Diagramme 1	Couleurs du casque.....	32
Diagramme 1A	« Capuchons » du casque.....	32

## **078.1 GENERALITES**

### **078.1.1 Titres**

*La FIM reconnaît la Coupe du Monde FIM de Speedway comme un Championnat du Monde pour équipes nationales, dénommée ci-après « SWC » (Speedway World Cup). Les manifestations SWC sont du seul privilège de la FIM et elles doivent être organisées conformément à toutes les exigences FIM.*

*Ces manifestations sont soumises aux règlements du Code Sportif de la FIM et aux Annexes 070 et 079, sauf indication contraire dans ce Règlement.*

### **078.1.2 Description**

*Compétitions pour équipes nationales. 4 équipes de différentes nations (FMN) prendront part à chaque manifestation. Les coureurs de chaque équipe doivent être de la même nationalité que la FMN qui les a nommés.*

*Le Tournoi Final SWC se déroulera dans un ou plusieurs pays et comportera 4 manifestations au total. Le Tournoi Final se composera comme suit:*

- *Jour 1 – **Entraînements et Epreuve 1***
- *Jour 2 – Jour de repos / Date d'ajournement Epreuve 1*
- *Jour 3 – **Entraînements et Epreuve 2***
- *Jour 4 – Jour de repos / Date d'ajournement Epreuve 2*
- *Jour 5 – Jour de repos*
- *Jour 6 – **Entraînements et Epreuve supplémentaire***
- *Jour 7 – Jour de repos / Entraînement Finale / Date d'ajournement Epreuve Supplémentaire.*
- *Jour 8 – Epreuve Finale (inclus la Cérémonie de Clôture)*
- ***Jours 9 et 10 – Dates d'ajournement de la Finale***

### **078.1.3 Equipes nationales**

*Les équipes nationales (exemple équipe danoise, équipe britannique) sont nommées exclusivement par leurs FMN respectives. Les membres d'une équipe nationale doivent être titulaires du passeport du pays qu'ils représentent.*

### **078.1.4 Dates de la manifestation**

*Les manifestations SWC peuvent se dérouler à la lumière du jour ou le soir, à la lumière des projecteurs.*

*Le calendrier de la Coupe de Monde FIM de Speedway est établi selon l'Art. 20.1.2 du Code Sportif FIM. Une fois que la date attribuée est connue, aucune autre manifestation de Courses sur Pistes ne pourra se dérouler sur ce même lieu, dans un délai de cinq jours avant jusqu'à deux jours après cette date.*

Afin de prévoir un éventuel report, par exemple suite aux conditions météorologiques, la FMNR ou l'organisateur doit annoncer une date de remplacement, sauf exception pour la Finale, où deux dates doivent être annoncées. La date ou les dates de remplacement doit (doivent) toujours être le plus près possible de la date initiale de la manifestation. Celles-ci doivent être indiquées dans le Règlement Particulier (RP).

Si la manifestation est reportée à nouveau, et ne peut pas se dérouler à la date ou dates de remplacement, le classement de la manifestation doit être décidé conformément au classement général (Art. 078.8.1). L'équipe qui aura le plus grand nombre de points au classement général sera classée 1<sup>ère</sup>; l'équipe qui aura le deuxième plus grand nombre de points au classement général sera classée 2<sup>ème</sup>, et ainsi de suite.

Le Tournoi Final SWC a la priorité sur toute autre manifestation de Courses sur Pistes, à l'exception des manifestations Grands Prix de Speedway.

#### **078.1.4.1 Report ou abandon d'une manifestation**

Si une manifestation SWC est interrompue ou suspendue pour quelque raison que ce soit, les règles suivantes s'appliquent :

1. Si la manifestation est interrompue avant que la course 12 soit terminée, et que les courses restantes ne peuvent pas être effectuées le même jour, les résultats ne sont pas pris en considération ; la manifestation entière doit être reportée conformément à l'Article 078.1.4 - Dates de la manifestation.
2. Si la manifestation est interrompue à tout moment après que la course 12 ait été accomplie et que les courses suivantes ne peuvent pas être effectuées le même jour, les résultats sont considérés comme valables et le classement final de la manifestation sera déterminé de la manière suivante :

L'équipe avec le plus grand nombre de points, en considérant le nombre total de points enregistrés jusqu'à ce moment-là, et qui inclut la dernière course terminée, doit être annoncée comme gagnante; l'équipe ayant totalisé le deuxième plus grand nombre de points doit être considérée seconde; et ainsi de suite. En cas d'ex aequo, la priorité sera donnée aux équipes ayant totalisé le plus grand nombre de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> places. S'il y a encore des ex aequo, la priorité sera donnée à l'équipe étant la mieux placée au classement officiel des équipes (voir Art. 078.8.1).

#### **078.1.5 Règlement Particulier (RP)**

Le Règlement Particulier, désigné ci-après par l'abréviation RP, doit être établi par la FMNR conformément au Code Sportif de la FIM, aux Annexes et Règlements des Courses sur Pistes.

*Le RP devra être publié selon le format du modèle SWC FIM et devra être envoyé à l'Administration FIM, pour approbation, au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation.*

*Après approbation, et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation, la FMNR doit envoyer des copies du RP approuvé à toutes les personnes concernées par la manifestation (Membres du Jury, Officiels FIM, FMN, Chefs d'Equipe, Directeur de l'Epreuve, etc.).*

#### **078.1.6 Manuel de travail pour la Coupe du Monde FIM de Speedway**

*Un Manuel de travail pour la Coupe du Monde FIM de Speedway sera fourni à chaque organisateur SWC. Ce Manuel est la propriété exclusive de la FIM et tout ou partie de celui-ci ne peut être utilisé pour toute autre catégorie de manifestation. Les organisateurs ont l'obligation de suivre toutes les instructions contenues dans ce Manuel.*

#### **078.1.7 Manuel « Informations graphiques » pour la Coupe du Monde FIM de Speedway**

*Un Manuel « Informations graphiques » pour la Coupe du Monde FIM de Speedway sera fourni à chaque organisateur. Ce Manuel est la propriété exclusive de la FIM et tout ou partie de celui-ci ne peut être utilisé pour toute autre catégorie de manifestation. Les organisateurs ont l'obligation de suivre toutes les instructions contenues dans ce Manuel.*

### **078.2 OFFICIELS**

#### **078.2.1 Jury International**

*Concernant les nominations, attributions, procédure, publication des décisions et procès-verbaux du Jury International, veuillez vous référer à l'Annexes de Courses sur Pistes.*

*La Commission de la Coupe du Monde de Speedway nommera le Jury International, à l'exception du Délégué FMNR.*

#### **078.2.2 Commission de la Coupe du Monde de Speedway**

*La Commission de la Coupe du Monde de Speedway (Commission SWC), établie selon l'Art. 30.4.2.1 du Code Sportif FIM, est compétente pour étudier et approuver des modifications aux Règlements SWC proposés par la CCP ou par d'autres parties impliquées, telles que coureurs, équipes, constructeurs etc.*

La Commission SWC est formée par :

- Le Directeur de la CCP
- Le Directeur Sportif de la FIM
- Le Directeur de l'Epreuve SWC

Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'ex æquo, le Directeur de la CCP aura une voix prépondérante.

### **078.2.3      Directeur de l'Epreuve**

Le Directeur de l'Epreuve est responsable de la conduite et du bon déroulement de la Coupe du Monde FIM de Speedway (SWC). Il n'est pas un membre votant du Jury International, mais doit être présent à toutes les réunions du Jury International.

Il a tout le pouvoir exécutif et aucun Officiel, excepté l'Arbitre lorsqu'il est en fonction lors des entraînements et des courses, ne peut contredire ses décisions. Une résolution passée par le Jury International peut également contredire ses décisions.

Il est responsable de la tenue de séances régulières avec **les chefs d'équipe** afin d'obtenir une bonne coopération.

Il doit s'assurer que les engagements contractuels de la FIM avec le Promoteur de la Coupe du Monde FIM de Speedway soient remplis et observés.

Au sein de la Commission SWC, il doit mettre à jour les Règlements SWC ainsi que le Manuel de Travail SWC.

### **078.2.4      Uniforme du personnel du club**

Il est obligatoire pour le personnel du club de porter l'uniforme du club. Si le club n'a pas un uniforme spécifique, le personnel du club devra être vêtu d'une combinaison de la même couleur. La couleur rouge est interdite.

Les Officiels responsables tels que Directeur de Course, Commissaire Technique, Commissaire des Stands, etc. doivent pouvoir être identifiés facilement. Leur uniforme ou veste doit être de couleur contrastée avec celle de l'uniforme du club, et leur qualification doit être inscrite dans le dos, avec des lettres de couleur contrastée.

## **078.3 COUREURS**

### **078.3.1 Licences**

*Seuls les coureurs titulaires d'une licence FIM Championnat du Monde de Courses sur Pistes valable seront autorisés à participer aux manifestations SWC.*

*Une licence « Une Manifestation » n'est valable que pour une manifestation.*

### **078.3.2 Vérification des licences des coureurs**

*Les licences des coureurs doivent être présentées à l'Officiel désigné avant les entraînements et seront contrôlées par le Président du Jury. La licence sera rendue aux coureurs après la dernière course.*

### **078.3.3 Inscriptions**

*Les coureurs de chaque équipe doivent avoir la même nationalité que la FMN qui les a nommés.*

*Seules les FMN directement nommées ou qualifiées, ainsi que leur coureurs nommés seront autorisés à participer au Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway de l'année en question.*

*Un mois avant la première manifestation du Tournoi Final SWC, toutes les équipes nommées et qualifiées doivent soumettre le formulaire d'inscription officiel SWC à la FIM, spécifiant un minimum de 5 coureurs et un maximum de 10 coureurs. Ce formulaire d'inscription doit être dûment complété et signé par la FMN; il permet l'enregistrement de la FMN dans les épreuves du Tournoi Final SWC, dont elles peuvent se qualifier dans l'année en question.*

*La FMN a la responsabilité de remplir et de remettre ce formulaire d'inscription à l'Administration FIM / CCP.*

*Les coureurs qui ont été inscrits par leur FMN pour le Tournoi Final SWC et qui refusent ou sont incapables d'y prendre part, sont considérés comme suspendus de la compétition internationale pour une période de 1 jour avant à 1 jour après le Tournoi Final SWC concerné. D'autre part, ils doivent être considérés comme inéligibles pour la SWC de la saison en question.*

*Les coureurs qui ont été nommés par leur FMN pour participer au Tournoi Final SWC doivent y prendre part, à moins qu'ils y soient empêchés pour cause de blessure, maladie ou autre force majeure. Un médecin qualifié doit, à cet effet, certifier par écrit la blessure ou la maladie.*

*Pour un cas de force majeure, une décision quant à son acceptabilité sera prise par le Jury International de la manifestation.*

*Si l'absence du coureur est réellement justifiée et acceptée par le Jury International, il sera autorisé à s'inscrire à nouveau au Tournoi Final SWC.*

#### **078.3.4 Composition des équipes**

*Les 4 équipes participantes, selon le cas, doivent chacune consister en 4 coureurs.*

<i>EQUIPE A (rouge)</i>	<i>N° de départ</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
<i>EQUIPE B (bleu)</i>	<i>N° de départ</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
<i>EQUIPE C (blanc)</i>	<i>N° de départ</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
<i>EQUIPE D (jaune)</i>	<i>N° de départ</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>

*Les FMN doivent nommer entièrement leur équipe, y compris le numéro de départ de chaque coureur, sur le formulaire de déclaration d'équipe officiel SWC, au plus tard 14 jours avant les premières épreuves (1 et 2) du Tournoi Final SWC.*

*Une fois que le Tournoi Final a débuté et que les FMN progressent, elles peuvent changer la composition de leur équipe en changeant les coureurs individuels, l'ordre des départs, etc. Cependant, la composition finale de l'équipe pour la manifestation suivante doit être déclarée en utilisant le formulaire de déclaration d'équipe officiel SWC à l'organisateur de la manifestation en question, dès que possible, et en aucun cas pas plus de 30 minutes après la fin des entraînements de cette manifestation.*

*Aucun changement ne sera autorisé dans la composition déclarée d'une équipe, excepté dans le cas de maladie ou d'accident, certifié par un Certificat Médical, quand nécessaire, et approuvé par le Jury International. Quand de tels changements sont approuvés par le Jury International, le coureur remplaçant occupera la place originale du coureur dans l'équipe nommée.*

*Le Jury International publiera, dès que possible, une liste, incluant la composition des Equipes et le tirage des couleurs. (Voir Art. 078.3.5)*

#### **078.3.5 Positions de départ**

*Les couleurs des positions de départ pour chaque équipe dans les Epreuves 1 et 2 seront préalablement tirées au sort par l'Administration FIM / CCP.*

*Pour les équipes qui progressent dans le Tournoi Final SWC, les couleurs des positions de départ seront tirées au sort, par le Jury International.*

### **078.3.6 Enregistrement des coureurs**

*Tous les Chefs d'Equipe et leurs coureurs respectifs qui désirent s'entraîner doivent s'enregistrer à la date et l'heure précisée dans le RP, qui ne doit pas être plus tard que 30 minutes avant la première réunion du Jury International. Les Coureurs qui ne désirent pas s'entraîner peuvent cependant s'enregistrer pendant le jour de course à l'horaire stipulé dans le RP.*

*Une fois que le Chef d'Equipe ou le coureur s'est inscrit, il est considéré comme enregistré pour la manifestation et ne peut prendre part à d'autres manifestations de motocyclisme avant la fin de la Coupe du Monde FIM de Speedway, à moins d'avoir été éliminé de la compétition.*

*L'endroit prévu pour l'enregistrement des coureurs dans les stands doit être clairement signalé avec un panneau portant l'inscription « enregistrement des coureurs ».*

### **078.3.7 Réunion avec les Chefs d'Equipe**

*Une réunion avec les Chefs d'Equipe aura lieu avant les entraînements et la course, comme indiqué sur l'horaire. Le Directeur de l'Epreuve peut demander des réunions supplémentaires avec les Chefs d'Equipe et/ou les coureurs s'il les considère nécessaires.*

*Il est obligatoire pour tous les Chefs d'Equipe et tous les coureurs d'être présents si le Directeur de l'Epreuve le requiert.*

### **078.3.8 Uniforme de l'équipe du coureur**

*Il est obligatoire, pour tous les membres des différentes équipes nationales, de porter un uniforme aux couleurs de l'équipe, dans les stands et sur la piste, lors des entraînements et le jour de la course.*

*Afin d'identifier et de créer un sentiment d'appartenance au sein des équipes nationales, tous les membres de l'équipe, y compris les coureurs, doivent utiliser et incorporer à leurs uniformes, combinaisons, etc. leurs couleurs nationales.*

*Le Chef d'Equipe doit être clairement identifiable. Au dos de son uniforme ou de sa veste doivent être inscrits, au minimum, « Chef d'Equipe » et le nom du pays qu'il représente.*

*Toute personne ayant une tâche dans la zone des stands doit observer un code vestimentaire minimum, qui est une combinaison ou une veste et pantalons longs.*

## **078.4 PISTES / STADES**

### **078.4.1 Pistes**

*Les pistes utilisées pour le Tournoi Final SWC doivent être homologuées par la FIM et avoir une licence de piste FIM valable.*

*La piste doit être conforme à l'Annexe 079 « Normes de Pistes pour les Courses sur Pistes » (NPCP) ainsi qu'au « Manuel de travail pour la Coupe du Monde FIM de Speedway ».*

*La FIM a le droit d'inspecter en tout temps une piste prévue pour une manifestation du Championnat du Monde FIM des Grands Prix de Speedway Individuel, si elle considère qu'une telle inspection s'avère nécessaire et peut ordonner de prendre toutes les mesures nécessaires afin de remplir les exigences de la FIM et couvrir tous les aspects liés à la sécurité des coureurs, officiels et spectateurs.*

### **078.4.2 Aménagements du stade**

*Si la manifestation SWC se déroule le soir, le stade doit avoir un éclairage permanent de projecteurs d'un minimum de 900 lux, répartis de façon égale sur la piste, et de 400 lux répartis de façon égale dans les stands et sur la ligne de départ. L'éclairage doit être conforme aux normes DIN 67526 ou similaires.*

*Un parc des coureurs, équipé d'eau et d'électricité et adjacent aux stands, doit être mis à disposition des véhicules des coureurs. Il doit pouvoir accueillir **20** gros véhicules.*

*De plus, le stade doit être strictement conforme aux dispositions décrites dans le Règlement 078 – Règlements de la Coupe du Monde FIM de Speedway, l'Annexe 079 – Normes de Pistes pour les Courses sur Pistes (NPCP), et le Manuel de travail pour la Coupe du Monde FIM de Speedway.*

### **078.4.3 Inspection de la piste**

*Lors de chaque manifestation SWC, avant que tout entraînement ou course ait lieu, le Directeur de l'Epreuve, accompagné de l'Arbitre et du Directeur de Course, doit effectuer une inspection de la piste et si nécessaire, ordonner toute disposition utile pour assurer la sécurité des coureurs, officiels et spectateurs.*

### **078.4.4 Inspection des aménagements du stade**

*Le Directeur de l'Epreuve et le Promoteur de la Coupe du Monde FIM de Speedway effectueront une inspection des aménagements du stade avant les Réunion de la CCP, pour approbation finale. Si une inspection supplémentaire s'avère nécessaire, l'organisateur doit prendre en charge les frais de voyage et d'hôtel.*

#### **078.4.5      Entrée des stands**

*L'entrée des stands n'est autorisée qu'aux détenteurs d'un laissez-passer valable.*

*Une zone d'observation contiguë, avec entrée directe depuis les stands, doit être aménagée pour les coureurs, mécaniciens, Chefs d'Equipe et autres détenteurs d'un laissez-passer valable.*

#### **078.5            MOTOCYCLES ET EQUIPEMENT**

*Les Motocycles et l'équipement des Coureurs doivent être conformes à l'Annexe 01, Règlements Techniques Courses sur Pistes et à toutes les dispositions de l'Art. 070.7 de l'Annexe de Courses sur Pistes.*

##### **078.5.1        Vérification**

*Les vérifications techniques sont obligatoires à chaque manifestation SGP, en utilisant le formulaire officiel FIM de déclaration spécifique fournie pour cet usage. Chaque moteur, machine ou équipement doit être contrôlé selon l'Art. 070.7.1.*

*L'Arbitre ou le Directeur de l'Epreuve peuvent ordonner que n'importe quels moteur ou machine soit re-contrôlé ou re-testé à tout moment, durant les entraînements ou la course. De plus, le poids de certaines machines, choisis au hasard, doit être contrôlé pendant la manifestation.*

*Le contrôle de la cylindrée n'est pas obligatoire selon l'Art. 070.7.1, mais, après la dernière course, l'Arbitre ou le Directeur de l'Epreuve peut ordonner le contrôle de la cylindrée d'un moteur qui a été utilisé pendant la manifestation.*

*Le Chef d'Equipe doit de faire en sorte que les motocycles et l'équipement de ses coureurs soient présentés à la vérification des machines à l'heure indiquée pour l'équipe.*

##### **078.5.2        Carburant**

*Seul du méthanol pur peut être utilisé.*

*Il est obligatoire, pour les équipes, durant les entraînements et tout au long de la manifestation, d'utiliser le carburant fourni par l'organisateur, qui doit être livré gratuitement aux coureurs.*

*L'organisateur doit aménager une aire de réapprovisionnement avec tout l'équipement et la main d'œuvre nécessaires, afin de pouvoir vider et remplir les réservoirs des motocycles sans difficulté avant chaque course.*

*De plus, durant la manifestation, l'Arbitre ou le Directeur de l'Epreuve peut ordonner le prélèvement d'échantillons de carburant.*

### **078.5.3 Pneus**

*Les organisateurs doivent fournir un assortiment adéquat de pneus de Speedway homologués FIM en vente à chaque manifestation, et il est obligatoire que seuls ces pneus soient utilisés par tous les coureurs de chaque équipe. Le coût par pneu doit être mentionné dans le RP.*

*Chaque Chef d'Equipe a la responsabilité de remplir le formulaire de commande de pneus pour son équipe qui fixe le nombre de pneus que cette équipe achètera pour cette manifestation. Il doit être donné au fournisseur de pneu ou au commissaire technique avant la fin des entraînements.*

*Pendant les entraînements, les coureurs ont la possibilité d'utiliser leurs propres pneus, pour autant qu'ils soient homologués et répondent aux exigences des Règlements Techniques FIM.*

*Le jour de course, les pneus seront sélectionnés et montés par les coureurs ou leurs mécaniciens à une heure fixe, désignée dans le programme de la manifestation. Les pneus seront clairement identifiés et marqués par le Commissaire Technique FIM ou son adjoint désigné, et stockés dans une place sécurisée jusqu'à la distribution à chaque équipe sur les instructions du Directeur de l'Epreuve. Aucun montage de pneus ne sera permis avant ce moment précis.*

*Les organisateurs doivent fournir un lieu adéquat, convenablement situé, avec suffisamment d'équipement pour le montage et le gonflage des pneus.*

*Il n'est pas permis de sortir des pneus des stands avant la fin de la manifestation.*

### **078.5.4 Chauffage artificiel des pneus de Speedway**

*L'Arbitre doit immédiatement disqualifier le coureur dont le pneu arrière de son motorcycle a été chauffé artificiellement avant le départ de la course. Ceci inclut l'action de faire tourner la roue arrière pendant qu'elle est en contact avec la piste ou tout autre objet. Cette règle ne s'applique pas aux départs d'entraînement.*

### **078.5.5 Protection de la fourche avant**

*Le Promoteur de la Coupe du Monde FIM de Speedway remettra à chaque membre d'équipe deux jeux de protections de la fourche avant. Il est obligatoire de fixer ces protections sur les motorcycles durant le contrôle technique, les entraînements et la course.*

*Il n'est pas permis de couvrir la protection de la fourche avant de quelque manière que ce soit.*

*Le Chef d'Equipe est responsable de la distribution et il doit rendre les protections de fourche au Directeur de Course ou à son adjoint immédiatement après la dernière course. En cas de perte, les protections seront facturées au Chef d'Equipe et déduites des Prix.*

#### **078.5.6      Nombre de motos**

*Un maximum de 2 motos par coureur sera autorisé dans les stands le jour de la course. Les 2 motos doivent être placés immédiatement dans la zone des stands allouée aux équipes après la vérification des machines. Les motos sortis de l'enceinte contrôlée des stands ou de la zone de la piste doivent à nouveau être présentés à l'inspection, avant qu'ils puissent être placés dans la zone des stands.*

*En cas de besoin, un troisième moto pourra être laissé dans la zone spéciale prévue à cet effet près des stands.*

#### **078.5.7      Dossards**

*Les dossards seront fournis par le Promoteur de la Coupe du Monde FIM de Speedway. Il est obligatoire pour chaque coureur d'équipe de porter ce dossard, en tout temps, pendant les entraînements, la parade, interviews TV, les conférences de presse, la course, la cérémonie de remise des prix ainsi que dans les stands.*

*Les coureurs porteront, au dos de leur dossard, le numéro de dossard attribué à leur équipe.*

*Il est interdit de couvrir le dossard de quelque manière que ce soit.*

*Le Chef d'Equipe doit rendre les dossards de toute l'équipe au Directeur de Course ou à son adjoint immédiatement après la dernière course, ou après la Conférence de Presse pour les coureurs concernés. De plus, il est responsable des dossards de toute l'équipe. En cas de perte, le dossard sera facturé au Chef d'Equipe et déduit des Prix.*

#### **078.5.8      Couleurs du casque**

*Chaque coureur devra avoir au moins un (1) casque de couleur ou un (1) « capuchon » pour le casque fabriqué dans chacune des couleurs prescrites prêt à utiliser conformément aux règlements en vigueur pour la compétition.*

Toute modification, adjonction ou changement qui pourrait altérer la structure ou la longévité du casque (la forme du casque, la couleur, etc.) doit être réalisé uniquement en conformité avec les recommandations et spécifications précises des fabricants.

Dans chaque manche et conformément à la couleur attribuée à l'équipe, les coureurs doivent utiliser le casque de couleur ou le « capuchon » pour le casque dans la couleur correspondante pour une identification précise par l'arbitre, la TV, les spectateurs, etc.

Les couleurs prescrites et utilisées pour les casques sont (couleurs RAL) :

ROUGE	3020
BLEU	5017
BLANCHE	9016
JAUNE	1023

Les casques ou « capuchons » pour les casques des coureurs doivent être de couleur ou fabriqués dans les couleurs prescrites.

La zone de couleur devra être conforme aux diagrammes 1 et 1A ; de plus, la zone de couleur du casque ou le « capuchon » ne doit être recouvert d'aucun texte ou publicité, etc.

Les casques ou les « capuchons » pour le casque de chaque coureur font partie de son équipement personnel.

## **078.6      ENTRAÎNEMENTS**

Les date et heure des entraînements doivent être clairement indiquées dans le RP.

Les entraînements ne sont pas obligatoires.

Les équipes désirant prendre part aux entraînements doivent le faire selon l'horaire officiel indiqué pour chaque équipe.

Chaque équipe aura 2 sessions d'entraînements libres **et chaque coureur aura 2 manches d'essais dans chaque session**. Un maximum de 5 coureurs par équipe sont autorisés à prendre part à l'entraînement.

**Chaque coureur doit** se tenir prêt, dans la zone de départ, dans la limite de temps indiquée pour son équipe. Sur ordre du Directeur de l'Epreuve, ils seront autorisés à entrer sur la piste.

**Les coureurs doivent s'entraîner selon leurs numéros de dossard (1-2 et 3-4 + éventuel 5<sup>ème</sup> coureur). Cependant, si un coureur n'est pas prêt, il manquera cette série.**

Chaque série d'entraînements sera d'une durée maximum d'une minute et demie (1.5), déterminée par l'Arbitre.

Les Chefs d'Equipe, membres d'une équipe, mécaniciens ou machines etc. ne sont pas autorisés au milieu du terrain.

Il est interdit d'effectuer des départs d'entraînements dans les virages ou sur la ligne droite de départ. Il n'y aura pas d'entraînements de départs avec la grille de départ en action.

Le Directeur de l'Epreuve décide de la nécessité d'arroser ou d'effectuer la maintenance de la piste, conformément aux conditions de la piste.

Les conditions météorologiques, celles de la piste ou toutes autres circonstances peuvent engendrer des changements à cette procédure. Les entraînements peuvent être partiellement ou entièrement supprimés, cette décision ne pouvant être prise que par l'Arbitre ou le Directeur de l'Epreuve.

## **078.7 PARADE**

Une parade doit être organisée avant le départ de la première course. Lors de cette parade, le speaker doit présenter les équipes, les coureurs et les Chefs d'Equipe au public.

La durée de la présentation/parade ne doit, en aucun cas, dépasser 10 minutes au total.

Le Directeur de l'Epreuve, peut, après consultation du promoteur SWC, autoriser un seul discours lors de la présentation.

Seuls le personnel pour la piste et les détenteurs d'un laissez-passer valable sont autorisés sur la piste **ou au centre de la piste** lors de la présentation.

## **078.8 COURSES**

### **078.8.1 Format pour le Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway**

Compétitions pour équipes.

**9 équipes au total.** Chaque équipe sera numérotée de **1 à 9** avant le début du Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway. L'Administration FIM / CCP sera chargée de déterminer, d'élaborer et de distribuer aux équipes concernées le classement des équipes.

*La SWC est composée de 4 manifestations: Epreuve 1 – Epreuve 2 – Epreuve supplémentaire – Epreuve Finale et Cérémonie de Clôture.*

*4 équipes prendront part à chaque manifestation.*

*Une manifestation est composée de 20 courses, courues respectivement avec 4 coureurs conformément au format. Toutes les courses seront courues sur 4 tours.*

*Equipes qualifiées pour l'Epreuve supplémentaire et l'Epreuve Finale, comme ci-après:*

***La nation hôte de l'Epreuve Supplémentaire et de la Finale est directement sélectionnée pour la Finale.***

*Les vainqueurs des Epreuves 1 et 2 se qualifieront directement pour l'Epreuve Finale.*

*Les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans les Epreuves 1 et 2 se qualifient pour l'Epreuve supplémentaire.*

*Le vainqueur et l'équipe classée seconde de l'Epreuve supplémentaire se qualifieront directement à l'Epreuve Finale.*

## FORMAT DE LA COUPE DU MONDE FIM DE SPEEDWAY

N° de COURSE	Equipe ROUGE N° Dossard/ Position	Equipe BLEUE N° Dossard/ Position	Equipe BLANCHE N° Dossard/ Position	Equipe JAUNE N° Dossard/ Position
1	4 / 3	1 / 2	4 / 1	2 / 4
2	3 / 2	2 / 1	3 / 4	1 / 3
3	2 / 1	4 / 3	1 / 2	3 / 4
4	1 / 2	3 / 1	2 / 4	4 / 3
<b>Maintenance de la Piste</b>				
5	4 / 4	2 / 3	1 / 1	4 / 2
6	3 / 1	1 / 4	2 / 2	3 / 3
7	2 / 4	3 / 3	4 / 2	1 / 1
8	1 / 3	4 / 4	3 / 1	2 / 2
<b>Maintenance de la Piste</b>				
9	4 / 2	4 / 1	2 / 3	1 / 4
10	3 / 4	3 / 2	1 / 3	2 / 1
11	2 / 3	1 / 1	3 / 2	4 / 4
12	1 / 4	2 / 2	4 / 3	3 / 1
<b>Maintenance de la Piste &amp; Pause</b>				
13	3 / 3	4 / 2	4 / 4	4 / 1
14	4 / 1	3 / 4	3 / 3	3 / 2
15	2 / 2	2 / 4	2 / 1	2 / 3
16	1 / 1	1 / 3	1 / 4	1 / 2
<b>Maintenance de la Piste</b>				
17	4 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 3	4 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 4	4 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 2	4 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 1
18	3 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 4	3 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 1	3 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 3	3 <sup>ème</sup> Meilleur marqueur / 2
19	2 <sup>nd</sup> Meilleur marqueur / 1	2 <sup>nd</sup> Meilleur marqueur / 2	2 <sup>nd</sup> Meilleur marqueur / 4	2 <sup>nd</sup> Meilleur marqueur / 3
20	Le Meilleur marqueur / 2	Le Meilleur marqueur / 3	Le Meilleur marqueur / 1	Le Meilleur marqueur / 4

**Si deux coureurs de la même équipe ou plus ont des scores égaux après la manche 16, le chef d'équipe décidera dans laquelle des manches (17-20) chaque coureur courra.**

*Le format du Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway est la propriété exclusive de la FIM et ne peut pas être utilisé pour d'autres manifestations sans le consentement écrit de l'Administration FIM.*

### **078.8.2 Ponctualité au départ**

*Toutes les courses doivent commencer à l'heure annoncée dans le RP. Tous les Officiels, coureurs et Chefs d'Equipe doivent se tenir prêts pour le départ lorsqu'ils sont appelés par le Directeur de l'Epreuve.*

*Seul le Directeur de l'Epreuve peut effectuer des modifications ou changements quant à l'heure de départ des courses, et donner l'ordre à la parade ou aux coureurs d'entrer sur la piste.*

### **078.8.3 Période des 2 minutes**

*Sur ordre du Directeur de l'Epreuve, la porte des stands s'ouvre; l'Arbitre enclenche le signal indiquant la période des 2 minutes pour la course en question et, à ce moment-là, les coureurs sont autorisés à entrer sur la piste.*

*Les coureurs doivent se diriger le plus rapidement possible, dans le sens de la course, vers le ruban de départ et être prêt à prendre le départ dans la période des 2 minutes.*

*Un compteur indiquant le temps restant de la période des 2 minutes est placé en face du ruban de départ, à l'intérieur du terrain. Si, selon l'opinion de l'Arbitre, un ou plusieurs coureurs ne sont pas prêts à prendre le départ quand la période des 2 minutes est écoulée ou ne sont pas sous le contrôle du Juge de Départ, ils sont disqualifiés de la course. Le ou les coureurs disqualifiés ne sont pas remplacés.*

### **078.8.4 Chronométrage**

*Les temps de chaque course doivent être enregistrés et annoncés lors de chaque manifestation SWC.*

### **078.8.5 Système de Qualification pour la Coupe du Monde FIM de Speedway**

*Les 6 meilleures équipes/FMN (1-6) du Classement Général Final SWC seront directement qualifiées pour le Tournoi Final SWC de l'année suivante.*

***Si la nation hôte de l' Epreuve Supplémentaire et de la Finale pour les années suivantes est classée 6ème, cette nation sera remplacée par l'équipe qui a fini 7ème dans le classement final du tournoi SWC.***

*2 autres équipes devront se qualifier pour le Tournoi Final SWC par le biais de 2 manches de qualifications préliminaires qui auront lieu dans un pays différent. Le vainqueur de chacune de ces manches se qualifiera pour le Tournoi Final SWC de cette année.*

Les FMN / Equipes directement qualifiées qui ne désirent pas participer au Tournoi Final SWC doivent informer par écrit l'Administration FIM / CCP, au plus tard 4 mois avant le début des manches de qualification préliminaires pour la SWC.

Lorsque les **neuf** équipes du Tournoi Final SWC sont connues, une grille de départ indiquant les positions de départ 1 à 9 devra être élaborée et distribuée par l'Administration FIM / CCP aux FMN concernées.

## **078.9 RESULTATS**

### **078.9.1 Résultats des coureurs**

Pour chaque course, les points sont attribués aux coureurs et équipes comme suit :

4 équipes participantes : 3 points pour la 1<sup>ère</sup> place  
2 points pour la 2<sup>ème</sup> place  
1 point pour la 3<sup>ème</sup> place  
0 point pour la 4<sup>ème</sup> place

Dans le cas où deux coureurs arrivent exactement *ex aequo*, les points combinés des places doivent être également partagés entre les coureurs concernés. Dans la cas d'une manche de mort subite quand un ou plusieurs coureurs courent en tant que Tactique « Joker », les points marqués seront crédités comme suit :

Ex aequo pour:	Coureur "Normal"	Coureur "Joker"
1 <sup>ère</sup> / 2 <sup>ème</sup> place	2½ points	5 points (2½ x 2)
2 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> place	1½ points	3 points (1½ x 2)
3 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> place	½ point	1 point (½ x 2)

Chaque coureur est autorisé à courir un maximum de 5 courses, plus une course en tant que coureur Substitut Tactique ou « Joker » Tactique.

Lorsque le « Joker » Tactique est utilisé, seuls les points totalisés dans la course en question par le coureur et l'équipe seront multipliés par deux (2). Veuillez vous référer à l'Art. 078.9.4 « Joker » Tactique.

### **078.9.2 Ex aequo**

Pour les manifestations interrompues ou suspendues avant la fin de la course 20, l'Art. 078.1.4.1 sera appliqué.

Dans l'éventualité d'un *ex-aequo* après la fin de la course 20, les règles suivantes seront appliquées :

### Après chaque manifestation

*Si des coureurs ont le même nombre de points dans le classement d'une épreuve: pour déterminer leur progression dans la suite du Tournoi SWC, le Chef d'Equipe de chaque équipe concernée devra nommer un coureur et une course supplémentaire entre ces coureurs déterminera le classement. Le nombre maximum de courses autorisées (5+1) par chaque coureur n'est pas pris en considération dans cette situation.*

*L'ordre dans lequel les équipes doivent choisir leurs positions de départ sera déterminé par tirage au sort. Le Directeur de l'Epreuve doit appliquer cette procédure.*

### Au Classement Final

*Si des équipes sont ex æquo au Classement de l'Epreuve Finale SWC: pour déterminer leur place finale dans le Tournoi, le Chef d'Equipe de chaque équipe concernée devra nommer un coureur et une course supplémentaire entre ces coureurs déterminera le Classement Final. Le nombre maximum de courses autorisées (5+1) par chaque coureur n'est pas pris en considération dans cette situation.*

*L'ordre dans lequel les équipes doivent choisir leurs positions de départ sera déterminé par tirage au sort. Le Directeur de l'Epreuve doit appliquer cette procédure.*

### **078.9.3      Substituts Tactiques**

*Lorsqu'une équipe est en retard de 6 points ou plus sur l'équipe en tête, le Chef d'Equipe peut substituer un coureur dans la ou les courses suivantes avec un autre coureur de son équipe, mais de tels coureurs ne peuvent être utilisés en tant que substituts qu'une seule fois.*

*La substitution doit être interrompue lorsque l'équipe a moins de 6 points de retard.*

### **078.9.4      « Joker » Tactique**

*Les points totalisés par un « Joker » Tactique seront doublés.*

*Lorsqu'une équipe est en retard de 6 points ou plus sur l'équipe en tête, le Chef d'Equipe peut substituer un coureur dans les courses suivantes avec un autre coureur qui prendra part en tant que « Joker » Tactique.*

*Le Chef d'Equipe peut également nommer un coureur programmé en tant que « Joker » Tactique pour autant que son équipe ait 6 points de retard sur l'équipe en tête.*

Chaque équipe ne peut utiliser un « Joker » Tactique qu'une seule fois durant toute la manifestation.

Aucun coureur ne sera autorisé à être nommé plus d'une fois, que ce soit en tant que Substitut Tactique ou « Joker » Tactique.

Lorsque le Chef d'Equipe décide d'utiliser un Substitut Tactique ou un « Joker » Tactique, il doit immédiatement informer le Directeur de l'Epreuve de ces changements. Cette information doit, au plus tard, être donnée avant que les coureurs soient autorisés à entrer en piste. Si ce n'est pas le cas, les changements seront déclarés nuls.

#### **078.9.5 Remplacement d'un coureur blessé**

Dans le cas d'un coureur blessé mais non disqualifié d'une reprise de la course, sa place peut être prise par un Substitut Tactique ou « Joker » Tactique si les circonstances de l'Art. 078.9.3 et 078.9.4 sont remplies. Si le coureur Substitut est blessé lors de la reprise de course dans des circonstances similaires sans être disqualifié, il peut être remplacé par le coureur initial s'il est apte ou un autre coureur Substitut ou Tactique « joker ».

#### **078.9.6 Résultats et points SWC**

L'équipe ayant totalisé le plus de points à la fin des courses sera la gagnante, l'équipe ayant totalisé le deuxième meilleur score sera placée 2<sup>ème</sup> et ainsi de suite.

En cas d'ex aequo, l'Art. 078.9.2 s'applique.

#### Classement Général Final

Les équipes placées 4<sup>ème</sup> des Epreuves 1 et 2 seront classées 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>. Les équipes placées 2<sup>nde</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de l'Epreuve supplémentaire seront classées 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> du Classement Général Final du Tournoi SWC de l'année en question.

L'équipe ayant totalisé le plus de points sera la mieux placée. En cas d'équipes à égalité de points, la priorité sera donnée à l'équipe la mieux placée au classement officiel (Art. 078.8.1).

#### **078.9.7 Résultats officiels**

Le secrétaire SWC (ou l'organisateur SWC) a la responsabilité d'établir les résultats officiels de la Coupe du Monde FIM de Speedway, qui doivent être soumis au Jury International pour approbation et signature.

### **078.9.8 Communication des résultats**

*Immédiatement après la dernière réunion du Jury International, il est obligatoire pour l'organisateur de mettre à disposition dans la salle de presse, pour toutes les personnes concernées par la manifestation, des copies des résultats approuvés (c'est-à-dire de chaque course et classement). Seules les feuilles des résultats officiels FIM SWC peuvent être utilisées.*

*De plus, les feuilles des résultats officiels complets FIM SWC doivent être envoyées, par e-mail, à la FIM ainsi qu'aux médias concernés.*

### **078.9.9 Cérémonie de remise des prix**

*La cérémonie de remise des prix doit être organisée immédiatement après la fin de la dernière course. Les coureurs doivent être prêts et disponibles immédiatement, sans délai, pour la Cérémonie.*

*Le Directeur de l'Epreuve escortera les coureurs et Chefs d'Equipe des équipes concernés aussi rapidement que possible vers le véhicule de parade pour la remise des prix.*

*Les coureurs et Chefs d'Equipe ont l'obligation d'y participer.*

### **078.9.10 Conférence de presse**

*Les équipes classées première, deuxième et troisième doivent être disponibles, immédiatement après la cérémonie de remise des prix, pour la conférence de presse officielle.*

*Le Directeur de l'Epreuve peut demander à tout autre Officiel, Chef d'Equipe ou coureur(s) de participer à la conférence de presse.*

## **078.10 REMUNERATION DES COUREURS**

### **078.10.1 Indemnités d'hôtel et de voyage**

*Les indemnités d'hôtel et de voyage sont incluses dans les prix (Art. 078.10.5).*

### **078.10.2 Chambres d'hôtel**

*Il est recommandé que les coureurs et Officiels FIM logent, quand c'est possible, dans le même hôtel.*

*A moins qu'un accord ou arrangement n'ait été convenu par l'organisateur, les FMN des équipes, etc. sont responsables de la réservation de leurs propres chambres, directement avec un des hôtels officiels indiqués dans le RP, et dans le délai donné.*

*L'organisateur est responsable de vérifier que chaque équipe ait la possibilité de réserver un nombre adéquat de chambres dans le délai de réservation.*

*Les noms, adresses, numéros de téléphone et fax, prix des chambres, délai de réservation etc. d'au moins 2 hôtels officiels doivent être clairement indiqués dans le RP.*

*Pour le Directeur de l'Epreuve, l'organisateur doit réserver et payer une chambre simple ou double pour toute la durée du Tournoi Final, depuis deux jours avant la première manifestation jusqu'à un jour après l'Epreuve Finale.*

*Pour chaque Officiel FIM mentionné dans le RP, l'organisateur doit réserver une chambre simple ou double, depuis un jour avant le début de leurs tâches jusqu'à un jour après la fin de leurs tâches.*

#### **078.10.3 Billets pour invités**

*L'organisateur doit fournir gratuitement, à la demande de chaque Chef d'Equipe, un maximum de 18 billets par équipe pour l'utilisation personnelle de chaque coureur participant à la manifestation. Ces billets doivent donner accès à une place assise dans la tribune principale ou tout autre endroit adéquat.*

#### **078.10.4 Récompenses FIM**

*Les médailles et diplômes FIM sont décernés aux vainqueurs conformément au Code Sportif de la FIM.*

#### **078.10.5 Prix**

*Les prix seront payés aux FMN respectives directement par l'Administration FIM à la fin du Tournoi Final SWC. Le paiement sera effectué soit par virement bancaire, soit par chèque, selon le Classement Général Final du Tournoi SWC et le barème de prix ci-après.*

*Si une manifestation est reportée au jour suivant ou au surlendemain, les prix restent inchangés.*

*(Tous les montants sont en Dollars US et sont nets)*

<b>Place</b>	<b>Prix</b>
<b>1<sup>er</sup></b>	25'000.–
<b>2<sup>ème</sup></b>	20'000.–
<b>3<sup>ème</sup></b>	18'000.–
<b>4<sup>ème</sup></b>	16'000.–
<b>5<sup>ème</sup></b>	14'000.–
<b>6<sup>ème</sup></b>	12'000.–
<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>10'000.–</b>
<b>8<sup>ème</sup></b>	8'500.–
<b>9<sup>ème</sup></b>	8'500.–
<b>Total</b>	<b>132'000.–</b>

#### **078.11      CONTROLES ANTIDOPAGE ET D'ALCOOLEMIE**

*Les contrôles antidopage et d'alcoolémie effectués lors des manifestations SWC doivent se dérouler selon les instructions du Code Antidopage FIM.*

*Les tests d'alcoolémie peuvent être effectués avant les entraînements ou la course ainsi qu'à tout moment pendant la manifestation.*

*Les sanctions pour un test de dopage et/ou d'alcool positif seront appliquées selon les directives figurant dans le Code Antidopage FIM et le Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.*

#### **078.12      RECLAMATIONS ET SANCTIONS**

*Veillez vous référer à l'Art. 070.14 et au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.*

##### **078.12.1      Délai**

*Veillez vous référer à l'Art. 070.14.1 et au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.*

##### **078.12.2      Droit de réclamation et d'appel**

*Veillez vous référer à l'Art. 070.14.2 et au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.*

### 078.12.3 Amendes

Le Jury International sanctionnera toute personne qui enfreint les Règlements comme suit:

1) Arriver après le début de la course N°1	Disqualification de la manifestation + 600 €
2) Arriver plus tard que l'heure d'enregistrement des coureurs mentionnée dans le RP	300 €
3) Mauvais comportement envers n'importe quelle personne, (1) avec mots ou gestes, (2) avec violence	(1) 300 € (2) 600 €
4) Absence sans avoir avisé les organisateurs par écrit (fax ou lettre) ou absence après avoir avisé les organisateurs par écrit (fax ou lettre), mais pour une raison non acceptée par le Jury International	1'200 €
5) Dossard non porté lors de la parade, de la cérémonie de remise des prix, de la conférence de presse, dans les stands et durant les interviews de la TV	300 €
6) Absence ou retard à la cérémonie de remise des prix	750 €
7) Absence ou retard à la parade	300 €
8) Absence ou retard à la conférence de presse	300 €
9) Absence ou retard à la réunion avec les Chefs d'Equipe	300 €
10) Motocycles en retard à la vérification des machines	300 €
11) Dossard non porté durant la course, ou protection de la fourche avant et du guidon non fixée sur le motorcycle	Disqualification de la manifestation + 600 €
12) Partie du dossard ou de la protection de la fourche avant et du guidon couverte par quelque objet, (1) le jour des entraînements, (2) le jour de la course	(1) 600 € (2) Disqualification de la manifestation
13) Membre de l'équipe ne portant pas un uniforme aux couleurs de l'équipe	300 €
14) Laissez-passer perdu ou oublié	30 €
15) Ne pas utiliser un Tapis Environnement dans les stands	70 € Par motorcycle

Les Chefs d'Equipe et les coureurs sont responsables des membres de leur équipe. Toutes les autres infractions aux Règlements seront sanctionnées en conformité avec le Code Disciplinaire et d'Arbitrage de la FIM.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME  
COMMISSION DE COURSES SUR PISTES**

**TOURNOI FINAL DE LA COUPE DU MONDE FIM DE SPEEDWAY**

**REGLEMENT PARTICULIER (RP)**

FMNR: \_\_\_\_\_ N° d'IMN: \_\_\_\_\_

Organisateur: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Tél. Piste: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Fax Piste: \_\_\_\_\_

Titre de la manifestation: \_\_\_\_\_

Date de la manifestation: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_ 1<sup>ère</sup> course: \_\_\_\_\_

Eventuelles dates d'ajournement: (1) \_\_\_\_\_ (2) \_\_\_\_\_

**La manifestation se déroulera conformément au Code Sportif de la FIM**

**Accès:** Autoroute: \_\_\_\_\_ Sortie: \_\_\_\_\_

Route nationale: \_\_\_\_\_

Ville la plus proche: \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ km

Direction (nord, sud, est, ouest): \_\_\_\_\_

Aéroport le plus proche: \_\_\_\_\_ (Voir plan annexé)

**Lieu:** (Nom de la piste, etc.) \_\_\_\_\_

**Coordonnées:** Latitude: \_\_\_\_\_ Longitude: \_\_\_\_\_

**Piste:** Longueur: \_\_\_\_\_

Largeur des lignes droites: \_\_\_\_\_

Largeur des virages: \_\_\_\_\_

N° licence FIM: \_\_\_\_\_ Validité: \_\_\_\_\_

**Pour les Courses sur Pistes, l'utilisation d'un tapis environnement est  
obligatoire sur tous les sites**

**Inscription** : Seules les FMN nommées ou qualifiées, ainsi que les coureurs nommés sont autorisés à participer au Tournoi Final de la Coupe du Monde FIM de Speedway de l'année.

**Positions de départ** : Le détail du tirage au sort sera communiqué par la FIM dès que possible.

**Assurance RC** : Montant de la couverture : \_\_\_\_\_

**Paiement des Indemnités de voyage** : Les indemnités de voyage sont incluses dans les prix.

**Paiement des Prix** : Les prix sont payés à la FMN par la FIM par transfert bancaire ou par chèque en Dollars US.

**Entraînements** : Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

**Durée** : Selon l'Art. 078.6

**Les entraînements sont obligatoires** : NON

**Vérification des machines** :

Pour les entraînements, le : \_\_\_\_\_ Heure : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Pour la course, le : \_\_\_\_\_ Heure : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Carburant** : Sera fourni par l'organisateur, gratuitement.

**Pneus** : Il est obligatoire pour les coureurs d'utiliser les pneus fournis par les organisateurs, au prix de \_\_\_\_\_ par pneu. Les coureurs peuvent utiliser leurs propres pneus homologués pendant les entraînements.

Le paiement peut être effectué en **Cash** Oui ou Non **Carte de Crédit** Oui ou Non

**Quitter la manifestation** : Aucun coureur ne peut quitter les stands, et aucune machine ou moteur ne peut être retiré avant la fin de la dernière course de la manifestation, et ensuite, uniquement avec l'autorisation du Directeur de l'Epreuve.

**Nom de l'hôtel (1<sup>er</sup> choix)** : \_\_\_\_\_

**Adresse de l'hôtel / contact** : \_\_\_\_\_

**Tél. hôtel** : \_\_\_\_\_ **Fax** : \_\_\_\_\_

**E-mail** : \_\_\_\_\_

**Prix des chambres** : Simple \_\_\_\_\_ Double \_\_\_\_\_ 3 Lits \_\_\_\_\_

\*\*\*\*\*

**Nom de l'hôtel (2<sup>ème</sup> choix):** \_\_\_\_\_

**Adresse de l'hôtel / contact:** \_\_\_\_\_

**Tél. hôtel:** \_\_\_\_\_ **Fax:** \_\_\_\_\_

**E-mail:** \_\_\_\_\_

**Prix des chambres:** Simple \_\_\_\_\_ Double \_\_\_\_\_ 3 Lits \_\_\_\_\_

\* \* \* \* \*

**Enregistrement des coureurs:** Date: \_\_\_\_\_ Heure: de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Enregistrement des coureurs:** Jour de Course (seulement si pas fait avant entraînements) \_\_\_\_\_ Heure: de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Réunion avec les Chefs d'Equipe:** Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_

**Parade:** Heure: \_\_\_\_\_

**Cérémonie de remise des prix:** La cérémonie de remise des prix sera organisée immédiatement après la dernière course de la manifestation SWC.

**Réunions du Jury:**

1<sup>ère</sup> réunion du Jury Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> réunion du Jury Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> réunion du Jury Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

Dernière réunion du Jury Date: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

**Réclamations et Appels:**

Toute personne ou groupe de personnes - coureur, passager, sponsor, constructeur, Officiel, etc. reconnu par la FIM et se considérant lésé à la suite d'une décision prise sous l'autorité de la FIM a le droit de déposer une réclamation auprès du Jury International, sauf dans les cas d'une constatation de faits.

Toute réclamation contre l'éligibilité d'une équipe, coureur, passager, concurrent ou une machine inscrit doit être présentée avant le début des entraînements officiels.

Toute réclamation concernant les résultats doit être présentée au Jury International dans un délai de 30 minutes, au plus tard, après la publication des résultats.

Il pourra être fait appel devant la Cour Disciplinaire Internationale (CDI) contre une décision du Jury International, selon les Art. 4.5 et 4.6 du Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM.

Toute réclamation devant le Jury International doit être présentée conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage de la FIM et être accompagnée d'une caution de 30 Euros ou \_\_\_\_\_ (équivalent en monnaie locale), remboursable si la réclamation est reconnue fondée ou confisquée si l'organe disciplinaire considère que la réclamation est sans fondement, ou si elle est retirée sans audience.

### **Officiels :**

Représentant FIM: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_

Président du Jury FIM: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Arbitre FIM: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Membre du Jury FMNR: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Directeur des Sports Speedway: Ole Olsen FIM N° Licence: \_\_\_\_\_

Commissaire Environnement FMNR: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Directeur de l'Epreuve SWC: Tony Olsson FIM N° Licence: \_\_\_\_\_

Secrétaire SWC: Graham Brodie FIM N° Licence: \_\_\_\_\_

Directeur de Course: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Assistant Directeur de Course: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Commissaire Technique: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Inspecteur des machines: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Commissaire Resp. des Stands: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Chronométrateur: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

Attaché de Presse: \_\_\_\_\_ FMN: \_\_\_\_\_ N° Licence: \_\_\_\_\_

**Toute correspondance à :**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléfax : \_\_\_\_\_

Tél. mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

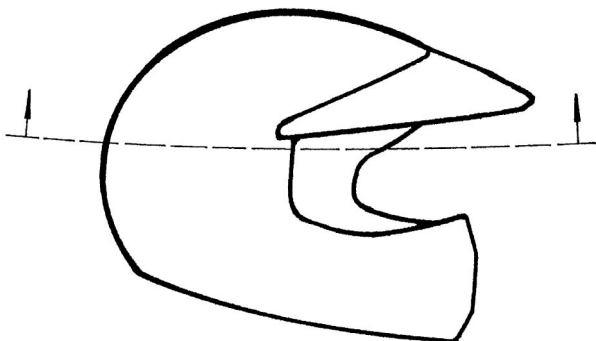
**Rappel :**

*Le RP doit être établi par la FMNR conformément au Code Sportif de la FIM.*

*Des copies du RP devront être envoyées à l'Administration FIM au moins 2 mois avant la date de la manifestation. Après approbation, et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation, la FMNR doit envoyer des copies du RP approuvé à toutes les personnes concernées par la manifestation (Membres du Jury, Officiels FIM, FMN, Directeur de l'Epreuve, etc.).*

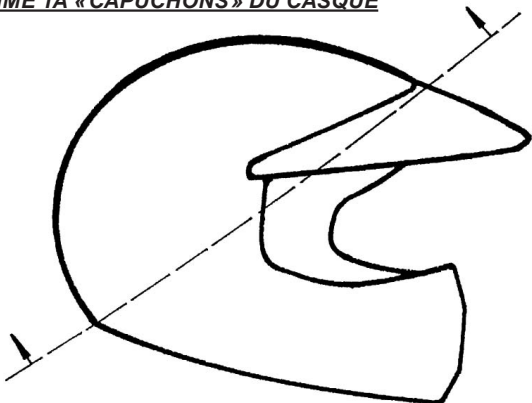
*(Email : [jean-paul.gombeaud@fim.ch](mailto:jean-paul.gombeaud@fim.ch))*

**DIAGRAM 1 HELMET COLOURS /**  
**DIAGRAMME 1 COULEURS DU CASQUE**



- Top of helmet in assigned colour (colour in area above thin line, see drawing).  
*Sommet du casque de la couleur désignée (couleur dans la zone au-dessus de la ligne pointillée, voir schéma).*

**DIAGRAM 1A HELMET COVERS /**  
**DIAGRAMME 1A « CAPUCHONS » DU CASQUE**



- Top of helmet in assigned colour or helmet cover / peak free (colour in area above thin line, see drawing).  
*Sommet du casque de la couleur désignée ou «capuchon» du casque / excroissance libre (couleur dans la zone au-dessus de la ligne pointillée, voir schéma).*



FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE MOTOCYCLISME



SCAN THIS BARCODE  
TO ACCESS  
THE MOBILE SITE  
& THE UPDATED  
REGULATIONS.\*



**FIM-LIVE**.COM   **FIM-STORE**.COM   **FIM-TV**.COM  
11, ROUTE DE SUISSE | CH - 1295 MIES  
ccp@fim.ch

6550005

\*To download i-nigma barcode reader browse with your mobile phone to [www.i-nigma.mobi](http://www.i-nigma.mobi)